

**Vendredi 23 mai, de 18 à 20h**, dans le cadre du **festival de guitare**, 2 master classes sont organisées dans l'entrée de la salle des fêtes.

\* **Matar Sall** (guitare classique, africaine et flamenco) de Besançon ;

\* **Bernard Revel** (guitare celtique) de Strasbourg.

A l'issue de ces deux master classes, l'apéritif sera offert à toutes les personnes présentes. Un repas canadien (auberge espagnole) terminera la soirée pour celles et ceux qui le désirent.

Les réservations sont obligatoires pour préserver ce moment d'intimité limité à 50 personnes maximum. Prix des master classes : 3 euros

### Séance de dédicace à Champlitte

Délices et des lettres, à la Librairie-Presses-Tabac les 9 et 10 mai.

**Guy Louis Anguenot** dédicacera son dernier roman *Passeur d'espoir*, sur la trace sinieuse d'un homme libre et rebelle de mai 1940 à mai 1944.

Dégustation offerte de produits gourmets.

**Don du sang** : mercredi 7 mai de 9 heures à midi au collège Leroy-Gourhan.

### Animations de mai : renseignements 03 84 67 67 19

jeudi 1 <sup>er</sup> mai	Marche avec les ânes. 12 km sans difficultés majeures, casse-croûte à mi parcours.	Argillières
Dimanche 4 mai De 10 h à 18 h	Marché bio et du terroir : art - artisanat - alimentation bien-être - buvette et restauration sur place	Place des Halles
Mardi 13 mai	Rencontre entre les marcheurs de Champlitte et de Fontaine française	Saint Seine sur Vingeanne
Vendredi 16 mai Samedi 17 mai	La compagnie " <b>Pulsatile</b> " (atelier théâtre) de Champlitte joue " <b>à table</b> " à 20h30, le 16 à Margilley, le 17 à Leffond. <i>Réservation au 06 88 15 82 11</i>	
Samedi 17 mai	La nuit des musées	Château
Dimanche 18 mai	Brocante et vide-greniers	Frettes
Mardi 20 mai 20h	"Mardi c'est dit" Café littéraire	Bar la Concorde
Jeudi 22 mai	Sortie du club des aînés à Moirans-en-montagne Inscriptions au 03 84 67 87 44 heures des repas.	
Samedi 24 mai	Festival de guitare	Salle des fêtes
Samedi 31 mai	Repas de voisins (four à pains)	Leffond
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin	Rendez-vous aux jardins	Musée



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

<http://www.mairie-champlitte.fr>

**Info municipale n°67  
Mai 2014**



La salle des fêtes transformée en salle de classe pour la finale régionale de la dictée. 28 candidats sélectionnés dans toute la région se sont affrontés autour d'un texte de Gustave Flaubert.

Marjorie Lecocq a été élue miss Haute Saône 2014. Toutes nos félicitations. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite du concours.

### Des chiens en visite à la Maison de Retraite

Depuis plus d'un an, l'association Cyno Sporting-club de Oyrières participe à des échanges avec la Maison de Retraite de Champlitte par le biais de 2 chiens diplômés chien visiteur. Leur but premier est d'apporter un peu de chaleur, de réconfort à tous ceux qui en ont besoin, de redonner un sourire, un peu de joie de vivre, de briser l'ennui ou l'isolement à travers des visites régulières pouvant être rythmées par différentes activités (jeux, toilette, promenades, obéissance rythmée...)

Les résidents ont le plaisir de recevoir bénévolement tous les mois ROUCKY, un mâle Labrador Retriever âgé de 9 ans (un bon nounours) et sa maîtresse Marie, ainsi que BECKY, une femelle Golden Retriever âgée de 8 ans (la câline) accompagnée de sa maîtresse Corinne. Beaucoup de caresses, de tendresse, d'admiration, de communication par le regard...se



créer pendant ces moments privilégiés. MERCI

### Cérémonies du 8 mai

Neuveville les Champlitte : 10h15 Margilley : 11h Champlitte-la- Ville : 11h  
Leffond : 10h30 (*Paella ouverte à tous. Inscriptions au 03 84 67 69 09*)  
Champlitte 12h. Toutes les cérémonies sont suivies d'un vin d'honneur.

L'association des anciens combattants organise un repas à la salle des fêtes de Montarlot.

*Renseignements et inscriptions auprès de Germaine PRETET 03 84 67 69 28*

**Éclairage public.** La première tranche de travaux devrait commencer rapidement. Elle concernera Champlitte bourg et Champlitte-la-Ville.

Les travaux consisteront en :

- Remplacement des luminaires actuels équipés de lampes à vapeur de mercure 125 W ou de lampes à vapeur de sodium 70 W par des luminaires plus performants équipés de lampes à vapeur de sodium 50W.
- Installation d'horloges astronomiques pour les commandes d'éclairage public et d'autres pour les projecteurs d'illumination de bâtiments publics (église par exemple).

Ces travaux permettront une économie substantielle liée au choix d'ampoules plus économiques et à la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit.

Le coût des travaux de la première tranche s'élève à 54 746 € HT pris en charge à hauteur de 80% par le SIED 70 auquel la commune est adhérente. Le reste à charge pour la commune, de l'ordre de 12000 €, peut être amorti en moins de 2 ans.

La 2<sup>ème</sup> tranche, pour les 5 autres communes associées, sera réalisée en 2015 pour un montant à peu près équivalent.

### Rentrée septembre 2014

**Carte scolaire :** l'école maternelle fonctionnera toujours avec 2 classes mais un effectif voisin de 60 enfants. Ces effectifs interdiront de fait la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

L'école primaire perd sa 5<sup>ème</sup> classe. Elle accueillera 85 enfants seulement à la rentrée. Le groupe important de CM2 de cette année permettra l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe au collège. On peut s'en réjouir : 2 classes au niveau 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, une en 4<sup>ème</sup> et une en 3<sup>ème</sup>.

**Nouveaux rythmes scolaires :** Le Ministre de l'éducation a confirmé la mise en place à la rentrée 2014 de ces nouveaux rythmes scolaires et donc de la semaine de 4 jours et demi. Actuellement les écoliers français ont 144 jours de classe contre 180 en moyenne dans les pays occidentaux.

Les objectifs :

- \* Raccourcir la journée de travail des enfants : 6 heures aujourd'hui, dont 3 l'après midi, c'est long.
- \* Compléter les 24 heures d'enseignement hebdomadaire par 3 heures de temps d'activités périscolaires (TAP)

Les collectivités territoriales sont mises à contribution pour l'organisation et la gestion des 3 heures de TAP. Cela demandera un effort financier non négligeable.



Avant

### Un futur lotissement

Les perspectives d'entrée et de sortie de Champlitte, route de Dijon ont beaucoup changé suite à la démolition rapide et propre d'un groupe d'immeubles menaçant ruines qui gênait autant la circulation

des véhicules et des piétons que la vue. Cet espace réhabilité sera le lieu d'un futur lotissement qui pourra accueillir une dizaine de parcelles dans le cadre du nouveau PLU. Les prochains travaux sur cette zone verront donc une reconstruction.



Après

### Finances communales

Les dépenses, comme les recettes, sont équilibrées et stables. Les variations d'une année sur l'autre sont peu importantes.

Produits des services : le bois explique ces différences plus marquées.

L'excédent reporté mesure l'épargne dégagée par la ville dans sa gestion courante. Elle est affectée à la couverture d'une part de l'investissement.

	2011	2012	Variation en %	2013	Variation en %
<b>Dépenses de fonctionnement réalisées (en euros)</b>					
Charges à caractère général	401 119	392 612	- 2,12	395 319	+ 0,68
Charges de personnel	381 455	378 898	- 0,67	387 239	+ 2,20
Charges de gestion courante	128 192	157 111	+ 22,55	141 350	- 10,03
Charges financières	41 007	36 963	- 9,86	33 937	- 8,18
Charges exceptionnelles	1 152	444	- 61,45	354	- 20,27
<b>TOTAUX</b>	<b>952 925</b>	<b>966 028</b>	<b>//////</b>	<b>958 199</b>	<b>//////</b>
<b>Recettes de fonctionnement réalisées (en euros)</b>					
Produits des services	287 111	226 787	- 21,01	294 902	+ 30,03
Impôts et taxes	404 527	402 630	- 0,46	395 377	- 1,80
Dotations participations Etat	389 924	429 147	+ 10,05	405 737	- 5,45
Produits de gestion courante	112 304	116 155	+ 3,43	99 139	- 14,65
Produits exceptionnels	14 764	34 554	+ 134,04	27 466	- 20,51
Excédent reporté	199 442	226 836	+ 13,73	186 733	- 17,67
<b>TOTAUX</b>	<b>1408 072</b>	<b>1436 109</b>	<b>//////</b>	<b>1409 354</b>	<b>//////</b>